Désignation des électeurs et formulaire de procuration pour l’assemblée générale virtuelle 2020 de l’ACI

Merci de remplir ce formulaire et de le soumettre le plus rapidement possible par email à l’adresse hacquard@ica.coop. Afin de réduire les risques d'erreurs, merci d’envoyer ce formulaire avec les détails tapés dans le formulaire avec une copie scannée signée si vous n'utilisez pas de signature électronique.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Numéro de membre |  | N° de votes |  | Pays |  |
| Nom de l’organisation  |  |
| Adresse |  |
| Email(s) |  |

Le(s) délégué(s) de votre organisation assistera-t-il (assisteront-ils) le 3 septembre à l'assemblée générale en ligne de l'ACI ? (cochez d’un x la case de votre choix).

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Oui – si oui, merci de compléter la section A (page 2)**La section A (désignation de l’électeur et inscription) doit être complétée si un représentant de votre organisation ou d'une autre organisation membre de votre pays exercera votre droit de vote à l'assemblée générale. |
|  | **Non *–* si non, merci de compléter la section B (page 3)**La section B (formulaire de procuration) doit être complétée si aucun représentant de votre organisation ou de votre pays n’assistera à l’assemblée générale. Cette section doit également être utilisée si votre délégué ne peut pas participer à l'assemblée en ligne mais peut voter en ligne entre le 18 août et le 3 septembre pour la reconduction de l'auditeur. |

Signataire autorisé de l’organisation membre

Je certifie par la présente que la section appropriée a été dûment remplie et soumise.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Position |  |
| Date |  |
| Signature |  |

Section **A**: désignation des électeurs & inscription

La section A s'applique si un délégué vote pour votre organisation lors de l'assemblée générale virtuelle 2020 de l'ACI. Cette section s'applique aussi en cas de vote d’un délégué d'une autre organisation membre située dans le même pays. Si ce n’est pas le cas, allez à la section B.

Merci d’énumérer ci-dessous le(s) délégué(s) qui représentera (représenteront) et votera (voteront) pour votre organisation à l'assemblée générale. Le nombre de délégués votants ne peut pas être supérieur au nombre de votes attribués à votre organisation. Nous vous demandons de limiter le nombre de membres votants participant pour des raisons technologiques. Vous pouvez modifier la taille du tableau ci-dessous si vous avez plus d'un délégué votant.

Merci d’utiliser la dernière colonne « Nombre de votes à recueillir par le délégué » pour nous indiquer le nombre de votes que chaque délégué devrait recevoir. Chaque délégué ne peut pas détenir plus de 12 voix au total (ceci est également valable si le délégué vote pour d’autres membres de votre pays).

Un courriel sera envoyé à chaque délégué votant pour lui donner accès au système de conférence en ligne. Si vous ne recevez pas le courriel fournissant les renseignements sur cet accès 24 heures avant le test à blanc ou l’assemblée générale, merci de vérifier votre boîte « courrier indésirable ». Si vous ne le recevez toujours pas, veuillez envoyer un e-mail à GA2020@ica.coop. Merci de noter que l’accès au système de conférence en ligne ne fonctionnera que sur un seul poste. Vous ne pouvez pas partager l’accès avec d’autres. Nous vous demandons d’adresser un courriel distinct pour chaque délégué votant. Nous soulignons également que les liens d’accès au test à blanc et à l’assemblée générale seront différents. Par conséquent chaque délégué votant recevra un email 24 heures avant le test à blanc et 24 heures avant l’assemblée générale.

Un courriel contenant le code d'accès sécurisé au système de vote électronique sera envoyé à chaque délégué votant à partir du 18 août. Si vous ne recevez pas ce courriel avant le début de l'assemblée générale du 3 septembre, merci de vérifier votre boîte « courrier indésirable ». Si vous ne l'avez toujours pas reçu, veuillez envoyer un e-mail à GA2020@ica.coop.

Pour des raisons de sécurité, toutes les adresses email utilisées pour le test à blanc doivent être les mêmes pour participer à l'assemblée générale virtuelle. Il ne sera pas possible de participer à l'assemblée générale virtuelle avec une autre adresse email de même qu’il ne sera pas possible de modifier ces adresses après « l’essai à blanc ».

Si vous ne pouvez pas accéder au système de vidéo conférence ; veuillez envoyer un e-mail à GA2020@ica.coop de sorte que nous puissions vous guider.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom de famille** | **Prénom** | **Nombre de votes pour le délégué** | **Email**  |
|  |  |  |  |

L'interprétation en anglais, français et espagnol sera assurée lors de l'assemblée générale. Si vous ne parlez pas une de ces langues et que vous souhaitez disposer d’un **interprète** qui parlera au nom de vos délégués votants, merci de remplir le formulaire ci-dessous.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de famille** | **Prénom** | **Email**  |
|  |  |  |

\* Les emails personnels fournis sur ce formulaire ne seront utilisés que dans le cadre de l’assemblée générale 2020 de l'ACI.

Section **B**: formulaire de procuration

**Les formulaires de procuration soumis après le 28 août 2020 ne seront pas valables.** Ne remplissez pas cette section si vous confiez vos votes à un délégué de votre pays : dans ce cas, utilisez la Section A. Si un délégué de votre pays **ne représentera pas** votre organisation à l'assemblée générale 2020 de l'ACI, merci de remplir cette section. Les membres peuvent donner leur vote par procuration à un délégué qui participera à l'assemblée générale.

Voulez-vous soit désigner Manuel Mariscal qui a été choisi comme mandataire de l'ACI pour voter au nom des membres, soit écrire le nom d'un délégué d'une autre organisation membre en dehors de votre pays qui sera votre mandataire.

*J'autorise par la présente la personne suivante à représenter notre organisation et à voter en notre nom à l'assemblée générale :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Votre choix (x)** | Nom du mandataire (Nom, prénom) | **Organisation** | **Pays** |
|  | MARISCAL, Manuel | Membre du conseil d’administration de l’ACI  | Pas applicable. |
|  |  |  |  |

Les membres qui ne peuvent pas participer à l'assemblée générale le 3 septembre peuvent voter eux-mêmes en ligne entre le 18 août et le 3 septembre 13h00 (heure d’été d’Europe centrale) pour la reconduction de l’auditeur. Si votre délégué peut voter en ligne pour la reconduction de l’auditeur, merci de remplir le tableau ci-dessous. Un courriel contenant le code d'accès sécurisé au système de vote électronique sera envoyé à chaque délégué votant à partir du 18 août. Si vous ne recevez pas ce courriel dans les 48 heures suivant l'envoi de votre formulaire de vote, merci de vérifier votre boîte « courrier indésirable ». Si vous ne l'avez toujours pas reçu, veuillez envoyer un message à GA2020@ica.coop.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Prénom** | **Nombre de votes pour le délégué** | **Email**  |
|  |  |  |  |